

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 20287 du 2 avril 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
des organismes centraux – branche « administrative et technique »**

NOR : INTJ2109341S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 42999 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032325S) ;

Vu la décision n° 80373 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032377S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2021 :

Duquenne Jean-Christophe NIGEND : 161 739

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2021 :

Orbie Matthieu NIGEND : 230 597

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2021 :

Rognon William NIGEND : 309 684

Courtesy Thibaut NIGEND : 361 923

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 avril 2021

Par ordre :
Le colonel,
commandant en second du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale,
C. Dudognon